



# Conseil Communal de Genolier

## Rapport de la Commission des Finances

- 
- Objet : **Préavis N° 07/2021**  
**concernant le renouvellement du contrat de Parc avec l'Association parc naturel régional Jura vaudois**
- Séance : Mardi, 9 novembre 2021
- Présents : Monsieur le Syndic et les municipaux Pascal Colombo, Gérard Girardet et Jean Zucchello, ainsi que la Commission des finances au complet.
- 

Dans l'introduction trouvée sur son site internet, le Parc se décrit ainsi : « Le Parc naturel régional Jura vaudois rassemble près de 35'000 habitants et s'étend sur quatre régions: Nyon, Morges, la Vallée de Joux et le Nord vaudois. C'est l'un des parcs naturels régionaux suisses. Il est reconnu d'importance nationale depuis 2013. Territoire modèle : ses paysages, sa biodiversité, son terroir et ses traditions vivantes en font une région unique. Outil de développement durable : il renforce les activités environnementales, économiques et éducatives axées sur la durabilité. »

La Commune de Genolier soutient ce projet d'envergure régional depuis le début. Ses missions (trouvées sous le point 5 du préavis) sont louables.

Le coût pour la Commune est actuellement de CHF 10'000.— par année ou CHF 5.— par habitant. Le contrat portant sur une période de 10 ans (2023 - 2032), ce montant fluctuera d'année en année en fonction de l'augmentation ou de la diminution de la population de la Commune. Pour information, le montant alloué chaque année sera porté sur le compte 101.319 « Cotisations à institutions privées ».

Pour toutes ces raisons, la Commission des finances est favorable au renouvellement du contrat de Parc avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois.

**Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :**

- 1) D'accepter le contrat de parc basé sur la charte 2023-2032 avec l'Association Parc naturel régional Jura vaudois,**
- 2) De porter au budget 2023 et suivants les montants correspondants,**
- 3) Autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet.**

Peter Payne  
Rapporteur

Eric Bocquet

Olivier Rochat

Karine Kalcic

Frederic von der Weid